

Association Orn'En Ciel

"Il faut oser pousser la porte"

"Il faut oser pousser la porte", c'est le mot d'ordre donné par les membres LGBT (lesbiens, gays, bi et trans) de l'association "Orn'En Ciel". Avec une trentaine d'adhérents répartis dans tout le département, l'association veut lutter contre l'isolement et l'homophobie. "Il existe aussi l'homophobie des autres, autour de soi, au sein de la famille, au travail, dans la société, due en partie à une méconnaissance de l'autre, ponctue Catherine Joseph, la présidente.

L'information aux jeunes. Laurence, la trésorière adjointe, et Corinne, la secrétaire, en font un cheval de bataille. *"Après avoir suivi une formation validée par le Ministère de l'Education Nationale, nous sommes amenées, à la demande des collèges, lycées et organismes sociaux médicaux, à*

intervenir auprès des jeunes pour leur expliquer nos actions, notre lutte contre l'homophobie, les faire parler sans tabous".

Discuter, échanger. Laurence et Alain viennent d'intégrer l'association. *"Je suis ici pour la première fois, j'ai poussé*

la porte, explique Laurence avec une certaine retenue. J'ai besoin de discuter, d'échanger". Corinne intervient et met de suite Laurence à l'aise, "il faut parler sans se cacher, ne pas se sentir à l'écart".

"Il faut se faire respecter, assu-

mer soi-même", confie une des membres.

Afin de mieux faire connaître l'association, Orn'En Ciel propose des projections de film suivies de débats, la publication régulière d'articles dans la presse locale ainsi que leur site qui regroupe les actions.

Pratique : Chaque deuxième mardi de chaque mois à 19 h 30, les membres se donnent rendez-vous pour un apéro-échange au Carnet de Routes, 8 rue Paul Palmier. Ouvert aux adhérent(e) s et non-adhérent(e).

Catherine Joseph annonce qu'un local sera réservé à l'association à la Maison des associations, 25 rue Demées. La prochaine AG aura lieu le vendredi 16 janvier à cette adresse.

Contact : 06 46 00 14.19 ou assoec61@yahoo.fr



Les membres de l'association se réunissent le deuxième mardi de chaque mois au Carnet de Routes